

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 3

Artikel: Le bon vieux temps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Le bon vieux temps.

Tous nos lecteurs ont sans doute remarqué, dans la décoration des cathédrales gothiques et autres monuments religieux du moyen-âge, des figures grotesques et grimaçantes, des êtres immondes, des monstres, des diables à longue queue et autres sculptures bizarres ou satiriques, dont quelques-unes ont des attitudes très libres. On en trouvera du reste de nombreux exemples en examinant un peu en détail le portail de la cathédrale de Lausanne, ainsi que les anciennes stalles du chœur, qui ont été transférées à Chillon. Certaines sculptures de celles-ci sont d'un burlesque vraiment incroyable :

C'est un animal, avec une double tête d'homme et une double queue de poisson ; — c'est un renard encapuchonné, assis dans sa chaire, et prêchant à des poules naïvement attentives ; — c'est un groupe de trois têtes humaines accolées, vomissant des tortues, des lézards, des serpents, etc., etc. ; — c'est bien d'autres sujets encore dont on n'ose guère faire la description.

Pour se rendre compte de ces excentricités, il faut remarquer qu'elles appartiennent, pour la plupart, à une époque où l'on voyait expirer en Suisse la vieille société catholique, où les gens d'église, les cérémonies et les pratiques de l'église étaient pour les nouveaux croyants, pour le peuple qui s'éclairait peu à peu, des objets de dérision et de moquerie ; où les artistes sculpteurs et peintres, sortis du peuple, traduisaient sur la pierre, le bois ou le métal, les sentiments et les critiques du peuple.

Ce renard, en capuchon, par exemple, c'est un moine qui veut séduire le populaire ; c'est un fauteur de mauvaises doctrines ; c'est un marchand d'indulgences.

Cette triple tête, vomissant des êtres immondes, ce sont les prédictateurs qui lancent des paroles délétères et mensongères pour combattre la vérité, qui commence à se faire jour sur le sol de l'Helvetie.

Les lignes suivantes, qui nous ont été communiquées par un de nos lecteurs, M. J.-G. R., et qui ont pour objet quelques-unes des fêtes populaires du moyen-âge, ne font que confirmer ce qui précède :

« Les usages et les mœurs, comme les productions de l'art du moyen-âge, offrent un singulier mélange de gravité et de plaisanterie bouffonne, de pureté idéale et de grotesque obsénité. Les fêtes populaires de ces temps, telles que la *Fête des ânes*, la *Fête des fous*, celle des *Innocents*, sont tout particulièrement à citer, vu les velléités satiriques qu'elles insinuaient au peuple, et l'ironie avec laquelle elles mettaient en scène les cérémonies du culte, en face du pouvoir même le plus respecté.

Ce fut là, pendant longtemps, la seule arme dont disposait la multitude pour exprimer son mécontentement et ses aspirations à l'indépendance.

Il était fort curieux de voir, dans un temps où la papauté était toute puissante, des fêtes dans lesquelles, comme à Paris, on représentait le clergé conduisant processionnellement un renard couvert de vêtements pontificaux, la tiare ou la mitre sur la tête, la crosse entre les pattes. C'est ce qui se faisait à la *Fête des fous*.

A cette époque de compression, d'asservissement, dans ces temps où la force primait le droit, ces amusements avaient l'avantage — soupapes de sûreté morales — de donner pacifiquement essor au mécontentement des masses. Est-ce peut-être pour cela qu'ils étaient tolérés ?

Quoiqu'il en soit, ces fêtes, qui préludèrent aux *mystères* et aux pièces comiques, jouées dans les églises d'abord, et ensuite sur les cimetières dont les temples étaient entourés, furent les premiers jeux scéniques, les précurseurs du théâtre proprement dit et digne de ce nom.

La *Fête des fous* se célébrait à l'époque de Noël ou du jour de l'An. On y prenait à tâche de travestir les plus saintes pratiques du culte. Les autels étaient chargés de viandes ; on man-

geait, on buvait ; on se livrait à toutes sortes de facéties. De l'église on se rendait dans les rues, où la gaité un peu scandaleuse de ceux qui composaient le cortège, se communiquait aux spectateurs.

Dans la *Fête des Innocents*, l'office et le chœur étaient livrés à des enfants. Revêtus d'ornements retournés, ou vieux et usés, ils parodiaient aussi les *augustes* cérémonies du culte avec la pétulance propre à leur âge.

Quant à la *Fête des ânes*, qui avait lieu à la Circoncision, elle était ainsi désignée parce qu'on y faisait figurer, montés sur des ânes, des personnages de l'Ecriture. Elle avait pour objet de rappeler la fuite de la Sainte-Famille en Egypte, lors du massacre des Innocents ordonné par Hérode. Le principal personnage était une jeune fille choisie entre les plus belles de l'endroit pour représenter la Vierge-Marie, portant dans ses bras un bel enfant, et montée sur un âne richement caparaçonné. L'évêque et le clergé marchaient à sa suite et se rendaient ainsi en procession à l'église pour y chanter la messe. La Vierge et l'enfant Jésus, toujours sur leur âne, prenaient place à droite de l'autel.

Mais ce qui donnait à cette cérémonie un caractère burlesque et tout à fait indigne de la sainteté du lieu, c'est que la plupart des hymnes, qu'on chantait sur le ton le plus faux, étaient terminés par le singulier refrain : hihan ! hihan ! pour imiter le braiment de l'âne, « en l'honneur duquel on finissait aussi par chanter des cantiques », dit Lamé Fleury.

Nous ajouterons — détail typique — que cet élément grotesque, qui se mariait alors à ce qu'il y avait de plus saint, se trouve reproduit sur le marbre et sur le bois. Les façades des églises, les stalles du chœur, offraient des créations monstrueuses et même des détails indécents. »

Le téléphone et le phonographe expliqués à tous.

Rien, en fin de compte, de plus simple, rien de plus facile à comprendre